

CHRS "Hors les Murs" : se reloger durablement

La **dépendance** et la consommation de produits nocifs engendrent bien souvent problèmes de santé, **précarité** et **difficultés sociales**. Basé en métropole lilloise, le **CHRS "Hors les Murs"** accompagne les personnes présentant des **problématiques addictives**, notamment vis-à-vis de l'**alcool**. Il leur permet de retrouver l'accès à un **logement** pérenne, sur l'ensemble de la MEL, *Métropole Européenne de Lille*. Il s'agit de construire avec elles un projet solide et mettre tout en œuvre pour améliorer leur qualité de vie.

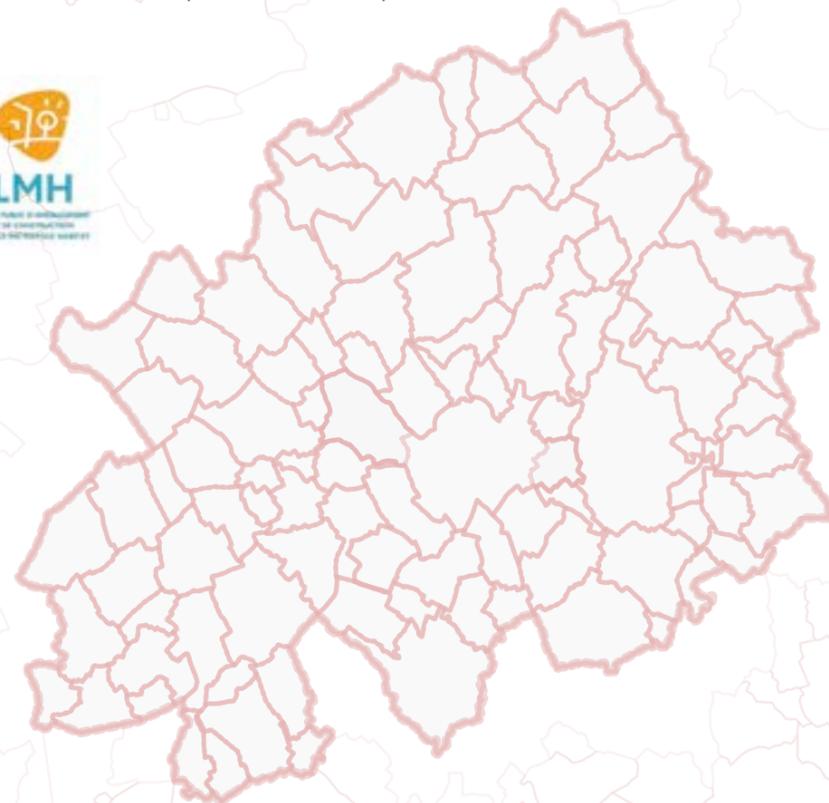
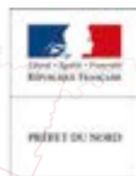
À qui s'adresse l'accompagnement du CHRS Hors Les Murs ?

Notre programme s'adresse à des personnes présentant des problématiques addictives dont la situation ne nécessite pas un hébergement en CHRS, mais pour qui la mise en place d'un accompagnement spécifique aide au développement des compétences nécessaires pour se maintenir dans un logement. Elles peuvent, de cette manière, retrouver ou renforcer leur autonomie.

En quoi consiste notre accompagnement ?

Le CHRS "Hors les Murs" propose des logements situés dans la métropole lilloise, attribués en bail direct par les bailleurs aux personnes accueillies. Lorsque l'accompagnement prend fin, ces dernières conservent donc leur logement.

Le projet est un dispositif expérimental reposant sur un solide maillage territorial, composé des bailleurs et de l'ensemble des partenaires susceptibles d'aider à la réinsertion sociale des usagers.



“ construire un projet solide ”



• Aspect logement

L'action de notre équipe consiste à permettre non seulement l'accès au logement mais également son appropriation sur le long terme, dans les meilleures conditions pour l'usager.

• Aspect social

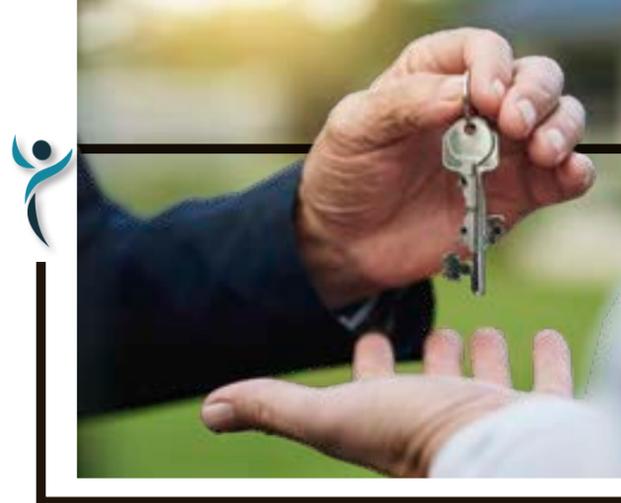
Dans ce domaine, notre accompagnement vise à :

- **Faciliter** l'accès aux droits et l'exercice de la citoyenneté ;
- **Soutenir** et guider la personne vers l'insertion professionnelle ;
- **Encourager** la demande d'aide et éviter que la personne ne s'isole dans ses difficultés ;
- **Favoriser** l'accès à la culture et aux loisirs.

• Aspect addictologique

Nous aidons enfin la personne à :

- **Prendre conscience** des difficultés engendrées par sa dépendance ;
- **Réduire les risques** et dommages liés à une consommation excessive ;
- **S'orienter** vers une consommation non préjudiciable pour elle-même et son environnement ;
- **Accéder** aux soins ;
- **Maintenir** son abstinence.



Localisation

 CHRS "Hors les murs"
 03 20 73 27 25



+ d'infos

Vous voulez en savoir plus CHRS "Hors les murs", retrouvez toutes les informations sur notre site internet :

www.asso-visa.fr/chrs-hors-les-murs/